

ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (A. A. P. E. J)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (A. A. P. E. J)

Association

Siège social : 8 impasse des Conques - 97434 SAINT PAUL - LA REUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames,
Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits d'exploitation et les capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

.../...



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 15 mai 2023

Le Commissaire aux comptes :



EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Guillaume ESPITALIER-NOËL



AAPEJ

**Association Aide et Protection
de l'Enfance et de la Jeunesse**

Comptes Annuels

Arrêtés au 31 décembre 2022

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

BILAN

BILAN ACTIF	Brut	Amort. et Dépréciations	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'Usufruit				
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	9 935	2 598	7 337	4 787
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	567 734		567 734	568 597
Constructions	4 523 523	2 804 458	1 719 065	1 631 080
Installations techniques, matériels et outillage	8 885	1 515	7 341	
Autres Immobilisations corporelles	3 096 083	1 584 623	1 511 460	1 450 510
Immobilisations corporelles en cours	303 989		303 989	84 847
Avances et acomptes	1 332		1 332	67 758
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 651		1 651	1 651
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	121 720		121 720	117 157
ACTIF IMMOBILISE	8 634 838	4 393 194	4 241 644	3 926 402
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	31 350		31 350	6 535
Créances (I) :				
Créances usagers et comptes rattachés	183 889	27 673	156 216	58 663
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	1 791 525	21 000	1 770 525	1 484 379
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Tréso.	160 298		160 298	560 262
Disponibilités	4 070 172		4 070 172	2 644 293
Charges constatées d'avance	10 137		10 137	6 692
ACTIF CIRCULANT	6 247 371	48 673	6 198 698	4 760 824
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
Ecarts d'arrondi				
TOTAL GENERAL	14 882 209	4 441 867	10 440 342	8 687 226

BILAN PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Fonds Propres sans droit de reprise	1 542 432	1 542 432
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires	1 542 432	1 542 432
Fonds Propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	3 339 093	3 261 349
- Réserves légales		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	20 000	20 000
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	3 304 093	3 226 349
- Autres réserves	15 000	15 000
Report à nouveau	-5 586 891	-5 607 589
- Report à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	332 847	-396 852
- Autres reports à nouveau	-5 919 738	-5 210 737
Résultat de l'exercice	1 323 231	98 439
- Activités en gestion contrôlée	-53 289	114 810
- Autres activités	1 376 520	-16 371
Situation Nette	617 865	-705 369
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	683 869	608 711
Provisions réglementées	3 466 124	3 466 754
Autres fonds propres		
FONDS PROPRES	4 767 858	3 370 096
Comptes de liaison		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	1 190 694	1 015 658
FONDS DEDIES OU REPOTES	1 190 694	1 015 658
Provisions pour risques		47 887
Provisions pour charges	533 067	513 946
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	533 067	561 833
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 360 390	1 440 002
Emprunts et dettes financières divers	37 612	36 333
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	43 863	41 717
Dettes des legs et donations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 607	279 798
Dettes fiscales et sociales	1 781 551	1 579 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	102 202	323 826
Produits constatés d'avance	118 498	38 302
DETTES	3 948 723	3 739 639
Ecart de conversion passif		
Ecart d'arrondi		
TOTAL GENERAL	10 440 342	8 687 226
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		2

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	220	240
Ventes de biens et services	749 619	718 774
-Ventes de biens :	21 151	10 119
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>	21 151	10 119
<i>Ventes de dons en nature</i>		
-Ventes de prestations de service :	728 468	708 655
<i>Travaux et Refacturation Charges locatives</i>		
<i>Prestations de Service</i>	171 430	162 842
<i>Parrainages</i>		
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	557 038	545 813
<i>Autres prestations de service</i>		
Produits de tiers financiers	14 649 270	13 921 311
- Concours publics	12 948 875	12 463 522
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>	61 748	48 212
<i>Dotation Globale de Financement</i>	12 761 461	12 260 643
<i>Autres produits de tarification</i>	125 666	154 667
- Subventions d'exploitation	1 682 396	1 456 736
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public		1 053
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances vie</i>		1 053
- Contributions financières	17 999	
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	248 031	208 747
Utilisation des fonds dédiés	286 830	176 326
Autres produits de Gestion Courante	225 258	167 108
Produits d'exploitation	16 159 228	15 192 506
Achat de marchandises	1 400	
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	3 525 819	3 100 642
Aides financières	7 194	6 408
Impôts, taxes et versements assimilés	509 201	472 776
Salaires et traitements	7 806 953	7 367 783
Charges sociales	3 158 727	3 039 427
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	575 419	526 361
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16 404	11 834
Pour risques et charges : dotations aux provisions	153 806	155 030
Engagements à réaliser sur ressources affectées	461 867	282 298
Autres charges	38 415	46 396
Charges d'exploitation	16 255 205	15 008 955
RESULTAT D'EXPLOITATION	-95 977	183 551
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
+ Excédent ou déficit transféré		
- Déficit ou excédent transféré		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT – Deuxième partie	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 442	867
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	1 442	867
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		1
RESULTAT FINANCIER	1 442	866
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-94 535	184 417
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 516 000	7 100
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	630	679
Produits exceptionnels	1 516 630	7 779
Sur opérations de gestion	1 500	
Sur opérations en capital	16 790	9 819
Dotations aux amortissements et aux provisions	53 768	53 345
Charges exceptionnelles	72 058	63 164
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 444 572	-55 385
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés	26 806	30 593
Résultat net	1 323 231	98 439
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>17 677 300</i>	<i>15 201 152</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>16 354 069</i>	<i>15 102 713</i>

Comptes annuels approuvés au rapport
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, caractérisés par les données suivantes :

✓ Total du bilan	10 440 342 €
✓ Total du compte de résultat (Produits)	17 677 300 €
✓ Résultat de l'exercice (Excédent)	1 323 231 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 25 avril 2023.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

PRESENTATION DE L'ENTITE

L'AAPEJ est une association réunionnaise fondée le 21 décembre 1936, reconnue d'utilité publique par décret du 07 novembre 1969. Elle a pour but d'assurer, avec l'aide des Pouvoirs Publics, la prise en charge d'enfants, d'adolescents, de jeunes majeurs et de tout public en situation sociale difficile en vue de leur insertion.

L'association possède sur l'Ile de la Réunion 16 structures, dont 9 établissements sociaux ou médico-sociaux qui mettent tout en œuvre pour accomplir leur mission.

Son action est financée majoritairement par dotations globales ou facturations en prix de journée auprès de l'Etat ou des départements (Aide Sociale à l'Enfance ou Protection Judiciaire de la Jeunesse).

FAITS CARACTERISTIQUES

1. Conflit Ukraine Russie

Les perturbations économiques provoquées par le conflit Ukraine Russie n'ont pas eu en 2022 de répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.

2. Conséquences de la crise sanitaire Covid 19

Les perturbations économiques provoquées par la crise sanitaire n'ont pas eu en 2022 de répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a octroyé des primes Ségur pour 470 ke (valeur brute chargée).

Les financements reçus pour compenser ces primes se sont élevés à 461 ke (dont 314 ke par dotation globale, 112 ke par crédits non reconductibles, 35 ke par subvention).

3. Augmentation de la valeur du point – Convention CCN 51

Dans le cadre des mesures sur le pouvoir d'achat des accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif ont été agréés par arrêté le 21 décembre 2022 et publiés au Journal officiel le 24 décembre 2022.

Ces accords prévoient notamment :

- l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 4.58 euros ;
- la hausse des indices minimum garantis

Ces mesures sont rétroactives au 1^{er} juillet 2022 et les régularisations des paies des salariés ont été effectuées en janvier 2023.

A la clôture 2022, l'impact de ces nouvelles mesures, estimé à 148 ke (valeur brute chargée), a été provisionné et l'association n'a pas reçu de financements à ce titre.

4. Plan de continuation

Le Tribunal de Grande Instance de Saint Pierre a constaté l'état de cessation des paiements de l'association AAPEJ en date du 15 novembre 2012 et a ouvert une procédure de redressement judiciaire.

En date du 13 novembre 2012, le Tribunal de Grande Instance de Saint Pierre a validé le plan d'apurement de passif proposé par l'AAPEJ, prévoyant notamment :

- Le paiement immédiat des créances inférieures à 300 euros et créances super-privilégiées de l'AGS.
- La reprise des paiements des échéances à échoir des emprunts Crédit Agricole et report en fin de contrat des échéances gelées au cours de la procédure de redressement judiciaire.
- Le remboursement de 100% du passif échu résiduel vérifié et admis, sans intérêts, en 10 ans par échéances semestrielles constantes, la première échéance intervenant le 1^{er} juin 2013.

Au 31 décembre 2022, après règlement de toutes les échéances, la dette a été intégralement remboursée et l'exécution du plan de redressement a été notifiée par le Tribunal Judiciaire de Saint Pierre de la Réunion en date du 4 avril 2023.

5. Cession immobilière

Par acte en date du 13 décembre 2022, l'association AAPEJ a cédé pour un montant de 1.500 ke une unité foncière composée de diverses parcelles de terrain contiguës sur laquelle ont été construits et aménagés par les services du RSMA divers bâtiments et installations sis à Le Tampon -97418 Réunion.

Compte tenu de la valeur nette comptable de ces bien, une plus-value a été constatée dans le résultat exceptionnel pour 1.499 ke.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conflit Ukraine Russie

Au regard de l'imprévisibilité de l'évolution du conflit entre l'Ukraine et la Russie et de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière de 2023 ; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

a) Changement de méthode comptable

Néant.

b) Changement de présentation et circonstance empêchant la comparaison

Néant.

c) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

a) PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité analytique, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont directement intégrés au sein de la balance générale.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct. Leur résultat est soumis aux autorités de contrôle et ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister.

La liste des établissements est précisée en note n°7 de la présente annexe.

b) PRINCIPES COMPTABLES SECTORIELS

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, intégrant l'article 1^{er} du règlement ANC n°2019-04 et le règlement ANC n°2020-08.
- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 du Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- De l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

c) DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX PRINCIPES COMPTABLES

C.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Les engagements de retraite ne sont constatés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans et conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification. (Voir ci-après note 22.a.3).

d) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les frais d'établissements activés sont amortis linéairement sur 3 ans à compter de la date d'ouverture effective de l'établissement.

e) IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES ET MEUBLES :

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. Elles font l'objet d'une comptabilisation par composants en application du règlement ANC 2014-03. Les éléments suivants sont notamment pris en compte :

- Mise en évidence du coût d'achat des terrains,
- Décomposition des actifs en distinguant les éléments constitutifs ayant une durée d'utilisation différente devant faire l'objet d'un plan d'amortissement propre,
- Les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, l'association n'ayant pas de politique de programme de cession avant la fin de la durée de vie de ses actifs ou parce que lesdits biens sont pratiquement ou totalement amortis.

Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien.

Les **amortissements** sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de leur durée normale d'utilisation. Ils sont pratiqués à compter de la mise en service selon la règle du prorata temporis.

Libellés	Pourcentage de répartition	Durée d'amortissement
Actifs immobiliers		
Structure et ouvrage assimilés	62,27%	10 à 50 ans
Bâtiment - électricité	1,90%	5 à 10 ans
Bâtiment - Aménagement intérieur	12,83%	5 à 20 ans
Installations générales - agencés - aménagt construct	21,59%	5 à 25 ans
Bâtiment - divers	1,41%	5 à 10 ans
Autres Mobiliers		
Installations techniques, matériel et outillages	100,00%	5 à 10 ans
Matériel de transport	100,00%	5 ans
Matériel de bureau et informatique	100,00%	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	100,00%	3 à 10 ans
Autres immo - corporelles	100,00%	5 à 10 ans
Logiciels	100,00%	1 à 3 ans

Amortissements dérogatoires constatés dans les structures en gestion contrôlée :

Lorsque la dotation aux amortissements, résultant de l'application du règlement ANC 2014-03, est inférieure à la dotation initialement prévue et autorisée par les autorités de tarification, la différence est constatée en Amortissements dérogatoires.

Dépréciation des actifs :

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est effectivement constatée dans les comptes.

f) IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la

participation concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

Le détail des participations détenues est communiqué en note 3 de l'annexe ; les dépréciations sont, elles, indiquées en note 8 de l'annexe.

g) CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou en cas de litige avec les autorités de tarification.

Les dépréciations sont indiquées en note 8 de l'annexe.

h) TRESORERIE - EMPRUNTS

- **Disponibilités :** lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement :**

Titres : ils sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

A la clôture, les titres s'élevaient à une valeur comptable de 75.298 euros et une valeur réelle de 76.849 euros.

Comptes à Terme – Dépôt à Terme : ils sont constatés pour leur valeur nominale dans le poste Valeurs mobilières de placement. A la clôture, les intérêts courus non échus sont estimés et comptabilisés dans le même poste et une provision pour charge d'impôts est enregistrée au passif du bilan dans la rubrique provision pour risques et charges.

Au 31/12/2022, les comptes à terme et dépôt à terme s'élevaient à 85.000 euros, aucun intérêts courus ni provision pour impôts a été constaté et une valeur réelle de 85.000 euros.

- **Emprunts :** les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

i) APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE

Les apports en fonds associatifs sont constatés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs. Le cas échéant, les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note 22.

j) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissement, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

Les quotes-parts de subvention restant à virer au compte de résultat s'élèvent au 31/12/2022 à 683 869 euros.

k) PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont constituées en application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007 et en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir §e ci-avant)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

k-1. Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification.

A la clôture, l'association n'a constaté aucune provision pour couverture du besoin en fonds de roulement.

k-2. Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206 du C.A.S.F., une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir. Cette allocation intervient en amont d'un programme d'investissement.

Ce mécanisme de « préfinancement » permet de limiter le recours à l'emprunt et neutraliser certains surcoûts d'exploitation générés par des opérations d'investissement.

Les flux constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

En euros Pré-affectation du résultat	31.12.2021	Dotation	Reprise	31.12.2022	Autorisé par les autorités de tarification
AAPEJ_CHRS Le Logis	45 707		-630	45 077	45 077
AREL_CHRS Pierre Morange	16 008			16 008	16 008
Prov. renouvellement des immos	61 715	0	-630	61 085	61 085

k-3. Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé » et les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif circulant peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2022, aucune dotation n'a été constatée. Le solde des provisions à la clôture s'élève à 3.405.039 euros.

l) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en retenant les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture de l'exercice.

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement ANC 2014-03 et correspondent aux compléments de financement par les autorités de tarification avant leur engagement effectif par notre association.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement ANC 2014-03.

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1^{er} janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien.

Le règlement ANC 2014-03 précise trois conditions nécessaires à la constitution de provisions :

- L'obligation probable de l'association à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La sortie probable de ressources à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La possibilité d'estimer cette sortie de ressources avec une fiabilité suffisante.

Les provisions constituées par certaines entités remplissent en partie les deux premières conditions prévues par le règlement ANC 2014-03, à savoir l'existence d'une obligation implicite à la date de l'arrêté des comptes qui entraînera une sortie probable de ressources à cette date, sans contrepartie. Ces provisions ont été estimées pour certaines sur la base des frais engagés dans le passé ou dans d'autres entités, pour des travaux de nature comparable et/ou sur des devis ou des études spécifiques.

Les engagements pour indemnités de fin de carrière sont évalués selon les hypothèses suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation de 70%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires).
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 50%.
- Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

De plus, les engagements de retraite sont comptabilisés sous forme de provision pour le personnel âgé de plus de 50 ans, pour lesquels des échanges ont eu lieu avec les autorités de tarification préalablement à l'arrêté des comptes.

Ces engagements sont détaillés en note n° 22 de l'annexe.

m) FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits le montant du bien sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

Le détail des fonds dédiés est communiqué en note N°9.

Note 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur Brute en euros	Valeur brute Début Exercice	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	5 617	4 318								9 935
Autres immobilisations incorporelles	5									9 935
Immobilisations Incorporelles	5 622 406	4 318	-863							9 935
Terrains	4 562 406	237 993	-313 985					37 109		567 734
Constructions	1 246 980	8 856	-83 944					27 955		4 523 523
Instal. techniques matériel et outillage	741 665	198 512	-112 945							8 856
Instal. générales, aménagements divers	205 581	155 983	-13 173							1 389 503
Matériel de transport	365 754	45 087	-24 942					1 195		784 703
Matériel de bureau et informatique	287 404	43 385	-10 954							214 948
Mobilier	84 847	217 642								387 094
Autres	67 758	1 333								319 835
Immobilisations corporelles en cours								1 500		303 989
Avances et acomptes								-67 759		1 332
Biens reçus par legs destinés à être cédés										
Immobilisations Corporelles	8 130 992	931 331	-560 806							8 501 517
Participations	15									15
Prêts										
Autres titres et immobilisations financières	118 808	11 369	-6 806							123 371
Immobilisations Financières	118 823	11 369	-6 806							123 386
Total Valeurs Brutes	8 255 432	947 018	-567 612							8 634 838

Note 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotation	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement										
Autres immobilisations incorporelles	830	1 768								2 598
Immobilisations Incorporelles		1 768								2 598
Terrains										
Constructions	2 931 326	187 117	-313 985							2 804 458
Instal. techniques matériel et outillage		1 515								1 515
Instal. générales, aménagements divers	439 276	147 878	-80 059							507 095
Matériel de transport	410 447	159 610	-100 915							469 142
Matériel de bureau et informatique	134 885	25 872	-13 166						-7	147 584
Mobilier	249 356	39 441	-24 938							263 859
Autres	162 910	44 986	-10 953							196 943
Immobilisations Corporelles	4 328 200	606 419	-544 016						-7	4 390 596
Total Amortissements	4 329 030	608 187	-544 016						-7	4 393 194

Copies annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Note 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Année de référence	Informations financières				Valeur comptable des titres détenus		Autres renseignements				
		Capital	Capitaux propres autres que ceux de l'entreprise	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
Alliance Gestion - GIE	2 022	200 100	0	0,01%	15	0	24 479 588	15	15			
Total								15	15			

Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant Brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			121 720
Autres immobilisations financières	121 720		
Clients douteux	48 673	48 673	
Usagers, clients et comptes rattachés	135 216	135 216	
Créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel et comptes rattachés	20 764	20 764	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	51 304	51 304	
Etat et collectivités publiques	1 636 754	1 636 754	
Groupe et associés			
Autres créances	82 703	82 703	
Charges constatées d'avance	10 137	10 137	
TOTAL GENERAL	2 107 271	1 985 551	121 720

(1) Montant :

- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE		
	Montant Brut	1 an au plus	à plus de moins 5 ans 5 ans
Emprunt obligataire (2)			960 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 360 390	80 390	320 000
Emprunts et dettes financières divers (2)	37 612		37 612
Dettes des legs ou donations			
Fournisseurs et comptes rattachés	504 607	504 607	
Personnel et comptes rattachés	771 073	771 073	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	877 400	877 400	
Etat et collectivités publiques	133 078	133 078	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	102 202	102 202	
Autres dettes	118 498	118 498	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	3 904 860	2 587 248	357 612

(2) Montant :

- Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exercice

Note 6. VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transf. Asso. Mutual. CPOM	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds propres sans droit de reprise	1 542 432								1 542 432
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	1 542 432								1 542 432
Fonds propres avec droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Ecart de réévaluation									
Réserves	3 339 093	77 744							3 339 093
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité	20 000								20 000
Autres réserves (dont investissement)	15 000								15 000
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	3 226 349	77 744							3 304 093
Investissement	791 195	50 268							841 463
Compensation	426 784	25 279							452 063
Compensation des charges d'amortissement	404 854	2 197							407 051
Trésorerie	1 603 516								1 603 516
Report à nouveau	-5 607 589	20 698							-5 586 891
R.A.N des ESMS sous contrôle de tiers	-396 852	37 069		692 630					332 847
Résultats soumis à approb. des autorités de tarification	306 256	83 457							389 713
Charges rejetées par l'autorité	-742 242	-6 731		692 630					-56 343
Charges dont la prise en compte est différée	39 134	-39 657							-523
Autres Reports à nouveau	-5 210 737	-16 371		-692 630					-5 919 738
Activités des ESMS sous gestion libre	-52 240								-52 240
Autres activités	-5 158 497	-16 371		-692 630					-5 867 498
Résultat de l'exercice	98 439	-98 439					1 376 520	-53 289	1 323 231
Activités ESMS sous gestion contrôlée	114 810	-114 810					1 376 520	-53 289	-53 289
Autres activités	-16 371	16 371					1 376 520	-53 289	617 865
Situation Nette	-705 369	3					97 482	-22 324	683 869
Subventions	608 711							-630	3 466 124
Provisions réglementées	3 466 754						1 474 002	-76 243	4 767 858
TOTAL	3 370 096	3							

Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

	Résultat 2022	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
GIED FELIX POTIER	-135 407	-135 407	
GIED FERNAND SANGLIER	31 180	31 180	
FJT de Saint Pierre	0		0
CEF Jules Palant	42 774	42 774	
CER	9 055	9 055	
Réparation Pénale	48 716	48 716	
MJIE	17 966	17 966	
Pasrel +	-29 553		-29 553
Secteur Jeunesse	-15 269	14 284	-29 553
CHRS Le Logis	997	997	
CHRS A.T.I.	0		0
GESTION A.L.T.	0		0
CHRS Pierre Morange	3 416	3 416	
Maison Calixte	2 306		2 306
IML AAPEJ	0		0
Secteur Solidarités	6 719	4 413	2 306
AAPEJ_Association	1 403 767		1 403 767
AAPEJ_S.T.C. SIEGE	-71 986	-71 986	
Groupe - Support	1 331 781	-71 986	1 403 767
Résultat Global	1 323 231	-53 289	1 376 520

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Note 8. PROVISIONS & DEPRECIATIONS

	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations Périmètre	Autres mouvements	Montant Fin exercice
Provision pour couverture de BFR								
Amortissements dérogatoires								
Provisions s/ différence de réalisation - actifs immobilisés	2 697							3 295 897
Provision s/ différence de réalisation - actifs circulants	109 142							109 142
Provisions pour renouvellement des immobilisations	61 715		-630					61 085
Provision liée à l'Effort de Construction								
Autres provisions réglementées								
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 466 754		-630					3 466 124
Provisions pour litiges salariaux	47 887		-27 887	-20 000				
Provisions pour risques								
Provisions pour charges	22 000	28 025	-22 000					28 025
Provisions pour grosses réparations	175 440	67 000	-8 980					233 460
Provisions pour départ à la retraite	316 506	86 806	-130 428	-1 302				271 582
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges								
TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	561 833	181 831	-189 295	-21 302				533 067
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	40 369	16 404	-28 597	-503				27 673
Autres dépréciations		21 000						21 000
TOTAL DEPRECIATIONS	40 369	37 404	-28 597	-503				48 673
TOTAL GENERAL	4 068 956	219 235	-218 522	-21 805				4 047 864
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		170 210	-195 891	-21 805				
- financière		21 000	-630					
- exceptionnelle		28 025	-22 000					
- provision pour impôts								

Note 9. FONDS DEDIES

	Fonds à engager en début d'exercice	Reprises ressources non utilisées	Utilisation		Transferts	Fusions / APA	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
			C	Dont remboursements				
Immobilisations	29 264	107 957	-838		-22 500		376 666	230 551
Immobilisations acquises			-3 577		22 500		18 923	
Travaux non immobilisés	37 178		-37 178					
Charges de personnel		9 106					9 106	
Covid 19	3 484						3 484	3 484
Fonctionnement		37 000					37 000	
Fonds dédiés / sur contributions ATC	332 709	154 063	-41 592				445 180	234 035
Immobilisations	14 305	144 906	-17 109				142 102	34 374
Immobilisations acquises	14 667	14 989	-4 147				25 508	
Travaux non immobilisés		28 963	-3 177				25 786	
Charges de personnel		4 475					4 475	
Fonctionnement	416 061	84 470	-80 523				420 009	243 008
Covid 19	19 593		-4 256				15 337	15 337
Miel en l'Air	145 804		-81 478				64 326	
ACI Domenjod	12 519		-12 519					
ACI Boutique solidaire	60 000	30 000	-42 029				47 971	
Fonds dédiés sur subventions	682 950	307 803	-245 238				745 514	292 719
Total	1 015 658	461 866	-286 830				1 190 694	526 754

Note 10. CHARGES A PAYER

Rubriques	31/12/2022
Emprunts obligataires	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation	159 064
Congés payés, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	826 463
Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées	264 200
Etat - autres charges à payer	1 115
Dettes fiscales et sociales	1 091 778
Fournisseurs d'immobilisation	
Clients - Avoirs à établir	60
Divers - Charges à payer	7 495
Autres dettes	7 555
TOTAL	1 258 397

Note 11. PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	31/12/2022
Créances usagers et comptes rattachés	
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus	1 088
Personnel - Produits à recevoir	266
Organismes sociaux IJSS	46 767
Etat - Produits à recevoir	23 845
Subvention à recevoir	21 882
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - Produits à recevoir	78 766
Autres créances	172 614
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	29
TOTAL	172 643

Note 14. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2022	31/12/2021	FINANCEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles brutes	9 935	5 617	Apports, dotations, rés et fonds propres	1 562 432	1 562 432
Immobilisations corporelles brutes					
- Terrains	567 734	568 597	Réserves affectées à l'investissement	851 463	801 195
- Agencements			Réserve de compens des charges d'amort.	407 051	404 854
- Constructions	4 523 523	4 562 406	Subventions d'investissement	683 869	608 711
- Installations, matériels et outillages	8 856		Provisions réglementées	61 085	61 715
- Autres immobilisations corporelles	3 096 083	2 847 384	Provisions régl. des PV nettes d'actif	3 405 039	3 405 039
Immo. corporelles et incorporelles en cours	305 321	152 605	Fonds dédiés immobilisations	588 986	358 197
Immo. en cours - part investissement PPP			Emprunts - dettes financières	1 360 000	1 440 000
Biens reçus par legs destinés à être cédés			Dépôts et cautionnements reçus	37 612	36 333
Immobilisations financières	123 386	118 823	Amortissements des immobilisations		
Amortissements excédentaires différés			- Incorporelles	2 598	830
			- Agencements des terrains		
Charges à répartir			- Constructions	2 804 458	2 931 326
Autres			- Installations, matériels et outillages	1 515	
			- Autres immobilisations corporelles	1 584 623	1 396 874
			Dépréciations des immobilisations		
			Dépenses refusées par l'ATC	30 301	1 626
			Autres réserves	-5 919 738	-5 210 737
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
Biens stables (II)	8 634 838	8 255 432	Financements stables (I)	7 461 294	7 798 395
FRI NÉGATIF (I-II)	1 173 544	457 037	FRI POSITIF (I-II)		
Reports à nouveau déficitaires	393 717	938 401	Réserves et provisions à la couv du BFR	1 608 516	1 608 516
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	452 063	426 784
Créances Glissantes			Résultat excédentaire	1 323 231	98 439
			Résultat excédentaire s/ contrôle de tiers	672 758	500 789
Autres			Provisions pour risques et charges	533 067	561 833
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Fonds dédiés d'exploitation	601 708	657 461
Actifs stables d'exploitation (IV)	393 717	938 401	Dépréciation des stocks et créances	48 673	40 369
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
			Financements stables d'exploitation (III)	5 240 016	3 894 191
FRE NÉGATIF (III-IV)			FRE POSITIF (III-IV)	4 846 299	2 955 790
FRNG NEGATIF			FRNG POSITIF	3 672 755	2 498 753
Stocks			Avances reçues	43 863	41 717
Avances et acomptes versés	31 350	6 535	Fournisseurs d'exploitation	504 607	279 798
Organismes payeurs, usagers	135 216	58 663	Dettes fiscales et sociales	1 781 551	1 579 661
Créances diverses d'exploitation	1 791 525	1 484 379	Dettes diverses d'exploitation	102 202	323 826
Créances irrécouvrables en non-valeur	48 673	40 369	Produits constatés d'avance	118 498	38 302
Charges constatées d'avance	10 137	6 692	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	-23 505	-39 134	Fonds en dépôt par les résidents		
Autres			Autres		
Valeurs d'exploitation (VI)	1 993 396	1 557 504	Dettes d'exploitation (V)	2 550 721	2 263 304
BFR (VI-V)			EXC. DE FIN. EXPL. (VI-V)	557 325	705 800
Valeurs mobilières de placement	160 298	560 262	Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	4 054 896	2 627 987	Fonds des majeurs protégés		
Régie d'avance	14 886	16 306	Concours bancaires courants		2
			Ligne de trésorerie		
Comptes de liaison trésorerie			Intérêts courus non échus		
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
Liquidités (VIII)	4 230 080	3 204 555	Financements à court terme (VII)		2
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	4 230 080	3 204 553	TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	15 252 031	13 955 892	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	15 252 031	13 955 892

Note 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Trésorerie d'ouverture	3 204 553
	Résultat d'exploitation	-95 977
+ Amortissements	575 419	
+ Provisions	-47 486	
+ Fonds dédiés	175 037	
+ Autres	-22 330	
	Resultat brut d'exploitation	584 663
- Frais financiers		
+ Produits financiers	1 442	
- Impôt sur les sociétés	-20 781	
+/- Charges et produits exceptionnels	-1 500	
+/- Autres		
	Capacité d'auto-financement	563 824
Variation des créances d'exploitation	-420 263	
Variation des dettes d'exploitation	287 417	
	- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-132 846
	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	430 978
- Acquisition d'immobilisations	-947 018	
+ Cession d'immobilisations	1 522 806	
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	575 788
+ Augmentations ou diminutions d'apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues	97 482	
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts	-80 000	
+/- Dépôts de garanties reçus	1 279	
+ Autres variations		
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	18 761
	Trésorerie de clôture	4 230 080

Note 16. PRODUITS D'EXPLOITATION

en euros	31.12.2022	31.12.2021
Jeunesse	12 691 753	12 144 238
Solidarités	3 067 392	2 798 202
Groupe	411 991	287 077
Facturation entre établissements	-11 908	-37 011
Produits d'exploitation	16 159 228	15 192 506
Gestion libre	2 797 743	2 338 728
Gestion contrôlée	13 373 393	12 865 789
Facturation entre établissements	-11 908	-12 011
Produits d'exploitation	16 159 228	15 192 506
Secteur lucratif		
Secteur non lucratif	16 159 228	15 192 506
Produits d'exploitation	16 159 228	15 192 506

Note 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 516 000	16 790	1 499 210	7 100	9 819	(2 719)
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles sur le capital						
Opérations en capital	1 516 000	16 790	1 499 210	7 100	9 819	(2 719)
Aux amortissements excep. des immo.		32 768	(32 768)		20 565	(20 565)
Aux amortissements dérogatoires						
Aux provisions réglementées	630		630	679	32 780	(32 101)
Aux provisions pour risques et charges						
Aux dépréciation except.		21 000	(21 000)			
Dotations et reprises	630	53 768	(53 138)	679	53 345	(52 666)
Pénalités et amendes		1 500	(1 500)			
Autres charges et produits exceptionnels						
Opérations de gestion		1 500	(1 500)			
Résultat exceptionnel	1 516 630	72 058	1 444 572	7 779	63 164	(55 385)

Note 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat comptable sous gestion propre	1 376 520	-16 371
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-53 289	114 810
Résultat comptable	1 323 231	98 439

Reprise du résultat Antérieur	234 843	-2 626
--------------------------------------	----------------	---------------

Résultat effectif Global	1 558 074	95 813
dont Résultat effectif sous gestion propre	376 519	-16 371
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	181 554	112 185

Comptes annuels arrêtés au rapport
du commissaire aux comptes

Note 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'Investissement
Europe		168 600	
Etat	6 251 674	554 083	97 482
Etat - Assurance Maladie - ARS		77 168	
Etat - CAF		30 508	
Etat - Directe		439 088	
Etat - ASP		68 318	
Régions		120 000	
Départements	6 697 201	165 500	
Communes, Villes		52 845	
Autres Financeurs		6 286	
TOTAL	12 948 875	1 682 396	97 482

Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

	Jeunesse	Solidarité	Groupe	Inter Secteur	Total
Produits d'exploitation	12 691 753	3 067 392	411 991	-11 908	16 159 228
Cotisations			220		220
Ventes de biens et services	189 932	314 362	257 233	-11 908	749 619
-Ventes de biens	21 151				21 151
<i>Ventes de marchandises</i>					
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>	21 151				21 151
<i>Ventes de dons en nature</i>					
-Ventes de prestations de service	168 781	314 362	257 233	-11 908	728 468
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>					
<i>Prestations de Service</i>			171 430		171 430
<i>Parrainages</i>					
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	168 781	314 362	85 803	-11 908	557 038
<i>Autres prestations de service</i>					
Produits de tiers financeurs	12 086 603	2 546 667	16 000		14 649 270
-Concours publics	11 301 682	1 647 193			12 948 875
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>	61 748				61 748
<i>Dotation Globale de Financement</i>	11 213 002	1 548 459			12 761 461
<i>Autres produits de tarification</i>	26 932	98 734			125 666
-Subventions d'exploitation	766 922	899 474	16 000		1 682 396
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible					
-Ressources liées à la générosité du public					
<i>Dons manuels</i>					
<i>Mécénats</i>					
<i>Legs, donations et assurance vie</i>					
-Contributions financières	17 999				17 999
Production Stockée					
Production Immobilisée					
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	179 661	54 071	14 299		248 031
Utilisation des fonds dédiés	152 568	119 427	14 835		286 830
Autres produits de Gestion Courante	82 989	32 865	109 404		225 258
Charges d'exploitation	12 119 446	2 921 984	1 225 683	-11 908	16 255 205
Achat de marchandises	1 400				1 400
Variation de stocks de marchandises					
Achats de matières premières et autres appro					
Variation de stocks matières premières et autres appro					
Autres achats et charges externes	2 161 161	984 663	391 903	-11 908	3 525 819
Aides financières	7 094		100		7 194
Impôts, taxes et versements assimilés	395 903	60 536	52 762		509 201
Salaires et traitements	6 296 823	1 123 850	386 280		7 806 953
Charges sociales	2 564 941	404 529	189 257		3 158 727
Dotation aux amortissements et aux provisions					
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	458 513	40 597	76 309		575 419
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations					
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations	473	15 931			16 404
-Pour risques et charges : dotations aux provisions	63 966	67 000	22 840		153 806
Reports de fonds dédiés	164 660	204 199	93 008		461 867
Autres charges d'exploitation	4 512	20 679	13 224		38 415
RESULTAT D'EXPLOITATION	572 307	145 408	-813 692		-95 977
QP de résultat sur opérations faites en commun	-533 808	-139 400	673 208		
Excédent ou déficit transféré III	63 294		673 208	-736 502	
Déficit ou excédent transféré IV	597 102	139 400		-736 502	
Produits financiers			1 442		1 442
Charges financières	-12	4	8		
RESULTAT FINANCIER	12	-4	1 434		1 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	38 511	6 004	-139 050		-94 535
Produits exceptionnels		16 630	1 500 000		1 516 630
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital		16 000	1 500 000		1 516 000
Reprises sur provisions et transferts de charges except		630			630
Charges exceptionnelles	53 780	15 915	2 363		72 058
Sur opérations de gestion			1 500		1 500
Sur opérations en capital	12	15 915	863		16 790
Dotations aux amortissements et aux provisions	53 768				53 768
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-53 780	715	1 497 637		1 444 572
Participation des salariés aux résultats			26 806		26 806
Impôts sur les sociétés					
RESULTAT NET	-15 269	6 719	1 331 781		1 323 231
<i>Total des charges</i>	<i>12 770 316</i>	<i>3 077 303</i>	<i>1 254 860</i>	<i>-748 410</i>	<i>16 354 069</i>
<i>Total des produits</i>	<i>12 755 047</i>	<i>3 084 022</i>	<i>2 586 641</i>	<i>-748 410</i>	<i>17 677 300</i>

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE

	GESTION LIBRE	GESTION CONTROLEE	Inter Secteur	Total
Produits d'exploitation	2 797 743	13 373 393	-11 908	16 159 228
Cotisations	220			220
Ventes de biens et services	610 283	151 244	-11 908	749 619
-Ventes de biens	21 151			21 151
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>	21 151			21 151
<i>Ventes de dons en nature</i>				
-Ventes de prestations de service	589 132	151 244	-11 908	728 468
<i>Travaux et Refabrications de charges locatives</i>				
<i>Prestations de Service</i>	171 430			171 430
<i>Parrainages</i>				
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	417 702	151 244	-11 908	557 038
<i>Autres prestations de service</i>				
Produits de tiers financeurs	1 749 019	12 900 251		14 649 270
-Concours publics	125 666	12 823 209		12 948 875
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>		61 748		61 748
<i>Dotation Globale de Financement</i>		12 761 461		12 761 461
<i>Autres produits de tarification</i>	125 666			125 666
-Subventions d'exploitation	128 954	77 042		1 682 396
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible				
-Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurance vie</i>				
-Contributions financières	17 999			17 999
Production Stockée				
Production Immobilisée				
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	30 945	217 086		248 031
Utilisation des fonds dédiés	278 159	8 671		286 830
Autres produits de Gestion Courante	129 117	96 141		225 258
Charges d'exploitation	2 797 645	13 469 468	-11 908	16 255 205
Achat de marchandises	1 400			1 400
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro				
Variation de stocks matières premières et autres appro				
Autres achats et charges externes	1 073 994	2 463 733	-11 908	3 525 819
Aides financières	100	7 094		7 194
Impôts, taxes et versements assimilés	84 605	424 596		509 201
Salaires et traitements	983 642	6 823 311		7 806 953
Charges sociales	187 670	2 971 057		3 158 727
Dotation aux amortissements et aux provisions				
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	117 674	457 745		575 419
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations				
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations	12 585	3 819		16 404
-Pour risques et charges : dotations aux provisions		153 806		153 806
Reports de fonds dédiés	307 804	154 063		461 867
Autres charges d'exploitation	28 171	10 244		38 415
RESULTAT D'EXPLOITATION	98	-96 075		-95 977
QP de résultat sur opérations faites en commun	-37 726	37 726		
Excédent ou déficit transféré III		37 726	-37 726	
Déficit ou excédent transféré IV	37 726		-37 726	
Produits financiers	1 442			1 442
Charges financières	-9	9		
RESULTAT FINANCIER	1 451	-9		1 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-36 177	-58 358		-94 535
Produits exceptionnels	1 509 500	7 130		1 516 630
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 509 500	6 500		1 516 000
Reprises sur provisions et transferts de charges except		630		630
Charges exceptionnelles	69 997	2 061		72 058
Sur opérations de gestion	1 500			1 500
Sur opérations en capital	15 765	1 025		16 790
Dotations aux amortissements et aux provisions	52 732	1 036		53 768
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 439 503	5 069		1 444 572
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les sociétés	26 806			26 806
RESULTAT NET	1 376 520	-53 289		1 323 231
<i>Total des charges</i>	<i>2 932 165</i>	<i>13 471 538</i>	<i>-49 634</i>	<i>16 354 069</i>
<i>Total des produits</i>	<i>4 308 685</i>	<i>13 418 249</i>	<i>-49 634</i>	<i>17 677 300</i>

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS :

Note 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements donnés :

a-1 Intérêts restant à courir sur emprunts auprès des établissements de crédit :

Non Applicable

a.2 Garanties données aux établissements financiers :

Nature	Date de signature	Durée de l'emprunt	Bénéficiaire	Valeur d'origine	Capital restant dû au 31-12-2022
Hypothèque sur le bâtiment du C.E.F. de Saint-Benoît	11/07/2019	20 ans	AFD	1 600 000	1 360 000
Nantissement de compte bancaire	11/07/2019	20 ans	AFD	85 000	
				1 685 000	1 360 000

a.3 Engagements de retraite :

Les engagements de retraite sont évalués à **1 035 939 euros** (hypothèses indiquées dans le paragraphe m des principes comptables et méthode d'évaluation).

Comme indiqué en note m, les engagements de retraite ne sont comptabilisés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans, et ayant fait l'objet d'un accord de principe des autorités de tarification avant la clôture – notion de « fonds dédiés ».

L'association a constaté au passif un montant de **271 582 euros** à ce titre.

La part des engagements de retraite non comptabilisée s'élève à **764 357 euros**.

a.4 Autres engagements donnés :

L'AAPEJ, membre du **GIE Alliance Gestion**, est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2022, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	1 743 998
Dettes d'exploitation	6 949 141
Autres dettes	1 310 223
	10 003 362

Au cours de l'exercice 2022, la participation de l'association AAPEJ à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 0,41%.

b Engagements reçus :

Dans le cadre de la loi n°90-449 du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement et au regard de son activité de « Foyer des jeunes travailleurs », l'AAPEJ a mis à disposition de la SIDR le bâtiment situé 4 rue Suffren à Saint Pierre par bail emphytéotique pour 1 euro symbolique, pour une durée de 40 ans à compter du 31 mars 2007, à la charge pour la SIDR de faire réaliser des travaux de réhabilitation et d'extension.

Le coût de réhabilitation et d'extension s'élève à 1.740.269 euros et est financé au moyen de subventions pour 663.142 euros, d'emprunts contractés par la SIDR à hauteur de 886.289 euros et le reste sur fonds propres de la SIDR pour 190.838 euros.

Au plan comptable, cette opération n'a donné lieu à aucun retraitement :

- Un bail de location est signé entre l'A.A.P.E.J. et la SIDR à compter de la réception des travaux (1^{er} octobre 2009) pour une durée de 11 an renouvelable, sans pouvoir excéder la durée du bail emphytéotique et un loyer mensuel TTC de 6.260 euros. La durée du bail initial ayant été dépassée courant 2020.
- A l'issue du bail emphytéotique, le bien sera restitué gratuitement à l'association AAPEJ.

Comptes annuels approuvés au rapport
du commissaire aux comptes

Note 23. EFFECTIF MOYEN

Effectif Moyen par CSP	
Direction	19
Administration générale	23
Service Généraux	26
Restauration	3
Socio-éducatif	139
Paramédical	10
Médical	1
Autres fonctions	36
Total	257

Note 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs. Au titre de l'exercice 2022, A.A.P.E.J. n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

Note 26. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, sont présentées les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, soit un montant global de 0 euros.

Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur et n'ont perçu ni rémunération ni avantages en nature.

Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes sociaux comptabilisés au sein du compte de résultat s'élèvent à 23 273 euros, TVA non récupérable incluse.

Note 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT

La charge nette d'impôt est due aux revenus locatifs encaissés par l'association.

En 2022, une charge de 26 806 euros a été constatée.
